

## JOURNÉE D'ÉTUDE : LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE ET LE RACISME





# EDJTO

Les dernières élections générales italiennes ont vu l'extrême droite arriver en tête du scrutin. Ce séisme politique, qui tend à banaliser l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en Europe, arrive après l'élection de la droite et de l'extrême droite suédoise. Ce contexte n'est pas sans rapport avec le score important du RN aux dernières élections législatives et l'arrivée d'un groupe de 89 député-es à l'Assemblée Nationale en juin dernier.

C'est en répondant aux attentes sociales de la population impactées par les crises économiques, sociales, écologiques, par les hausses généralisées des prix que l'on s'opposera aux idées de l'extrême droite. Nous devons décider de renforcer notre lutte contre l'extrême droite et de travailler ensemble à empêcher son développement et son accession au pouvoir.

J'invite l'ensemble des camarades présents à s'inscrire à la journée d'étude que nous avons prévue prochainement.

Depuis quelques mois, le prix des énergies flambe.

La guerre en Ukraine a bon dos. Si la guerre a accentué la crise énergétique, avec l'arrêt de l'approvisionnement de gaz russe, elle n'a pas pour autant créé cette situation.

Les privations d'EDF et de GDF ne sont pas étranger à l'affaire. L'Europe défend le marché, l'idée que la concurrence est bénéfique pour tous les pays.

Avant l'ouverture à la concurrence, la production d'électricité était calculée en fonction des besoins. La loi du marché a inversé la donne : les pays doivent désormais adapter leurs besoins à la production disponible sur le marché.

En Europe, l'énergie doit redevenir un service public. Chaque pays doit pouvoir définir sa propre politique énergétique.

Depuis plusieurs mois la CGT alerte sur la faiblesse des salaires, des pensions et des minima sociaux et de nombreux salariés se sont mobilisés pour gagner des augmentations de salaires, pour une vraie reconnaissance de leurs qualifications et de leur travail.

En choisissant délibérément de parler de pouvoir d'achat sans parler de salaires, le gouvernement choisit de pénaliser une énième fois les salariés.

Dans le même temps, les profits s'envolent, les richesses et les aides publiques sont captés par les plus riches. Ainsi, 70 milliards ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2021, un nouveau record !

Alors que l'inflation et les prix des produits de première nécessité explosent, que 12 millions de français sont déjà en précarité énergétique, le Gouvernement demande de nouveaux sacrifices aux travailleurs. Il menace de nouveaux reculs sur les retraites et d'une nouvelle réforme régressive de l'assurance chômage.

Notre priorité reste la construction des luttes et des grèves avec l'ensemble des salariés sur leurs lieux de travail pour porter les exigences d'augmentation générale des salaires et des pensions et la lutte contre le projet de réforme des retraites.

Pascal Gaillet  
Secrétaire Général

# EN BREF

## 2023

### ANNÉE D'ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le CSE (comité social et économique) est une nouvelle institution représentative du personnel créée à la suite des ordonnances Macron. Le CSE remplace les délégués du personnel, le comité d'entreprise et le CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Dans toutes les entreprises de notre secteur d'activités, les élections professionnelles (CSE) auront lieu en 2023.

**Mettons tout en oeuvre pour créer les conditions de faire voter CGT.**

### L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE

**Italie :** Ce vendredi 25 septembre, Giorgia Meloni membre du parti d'extrême droite « *Fratelli d'Italia* » à remporté les élections législatives italiennes.

Le taux d'abstention a été historiquement haut (comme en France lors des précédentes élections nationales). Presque 40% des Italiens n'ont pas été voter !

**Suède :** Le 15 septembre, victoire sans précédent de la droite et de l'extrême-droite aux élections législatives. Ce bloc conservateur néo-nazis a été créé en 1988 par d'anciens fascistes. **Son programme tiens à lutter contre l'insécurité et la limitation stricte de l'immigration.**

**La Hongrie :** Dirigé par Viktor Orbán depuis 2010, réélu en avril comme premier ministre. Son parti se positionne **contre l'immigration, les droits des LGBT, voire contre la liberté de la presse.**

**Pologne :** Jarosław Kaczyński, vice-Premier ministre, parti de « *droit et justice* » classé à l'extrême droite est **contre l'avortement et le mariage homosexuel.**

Depuis son arrivé au pouvoir, il multiplie les réformes contreversées (mise au pas de la justice et des médias ou encore restriction au droit de l'avortement).

**Ces élections confirment l'urgence de construire une alternative européenne de gauche authentique et de rupture.**

# SOMMAIRE

**En bref** ..... p. 3

**Initiatives**

- Rassemblement à la PPDC du Hainaut ..... p.4
- Les Médiapostiers mobilisés ..... p.4
- Réunion de rentrée ..... p.5
- Les jeunes du collectif en action ..... p.5

**Regard**

- La liberté féminine en danger ..... p. 6
- La CGT FAPT 59 mobilisée avec COM'PLUS ..... p. 7

**Grand Format**

- Lutter contre les idées d'extrême droite et le racisme ..... p. 8-9

**Vie Syndicale**

- Création de sections ORANGE ..... p. 10
- Rassemblement à la PIC ..... p. 10
- Congrès de sections ..... p. 11
- Manifestation et rassemblement régionale ..... p. 11

**A suivre ...**

- Disparition du timbre rouge ..... p. 12
- La Nouvelle Gamme Courrier : épisode 1 ..... p. 13
- Déploiement de la CGT FAPT 59 ..... p. 13

**Demain**

- Élection CAP/CCP POSTE et ORANGE ..... p. 14
- Égalité professionnelle à la POSTE ..... p. 15

### LE GROUPE LA POSTE, DES BÉNÉFICES À GOGO ! -> RIEN POUR LES POSTIERS !

**Le Groupe La Poste vient de publier des résultats semestriels pour 2022, HISTORIQUE.**

Voici les résultats :

- **Résultat net** part du groupe : **883 Millions d'€ (+43,7%)**, en croissance de 359 Millions d'€ par rapport au 1er semestre 2021.
- **Chiffre d'affaire: 17,481 milliards d'euros (+1,4%)**

Au final, Le Groupe La Poste affiche des bénéfices records pour ce premier semestre. De l'argent il y en a et par paquet de millions.

- Où est la part du gâteau pour les postier-es?
- Où sont nos augmentations de salaires?
- Où est notre 13ème mois?

N'attendons pas de Wahl un geste ! C'est à nous d'aller l'arracher, par une mobilisation massive et une grève nationale dans l'unité la plus large.

# INITIATIVES

RASSEMBLEMENT

## PPDC DU HAINAUT

Suite aux différentes interventions de la CGT Fapt 59 (radio, télévision et direction départementale postale), la Poste n'a pas répondu favorablement aux revendications des facteurs pour la distribution des plis électoraux. Les postiers se sont rassemblés à la PPDC de Petite Fôret le 20 avril 2022.



## TRACT

La Poste  
Courrier / PIC / Acheminement  
Traitement et Distribution des plis électoraux  
Mars 2022

Factrices, facteurs, agents des PIC, préparateurs, manuts, chauffeurs, services arrières....

### PLIS ÉLECTORAUX : EXIGEONS UNE JUSTE COMPENSATION !

La CGT et les factrices, facteurs, agents des PIC, préparateurs, manuts, chauffeurs, services arrières.... exigent des compensations pour toutes celles et ceux qui interviennent sur l'acheminement, le traitement et la distribution des plis électoraux, une mission de service public à part entière pour lequel l'état rémunère La Poste.

Quoiqu'en disent la BSCC et les directions locales ce travail représente une charge de travail supplémentaire qui doit être rémunérée. Déjà dans de nombreux endroits des salariés se mobilisent avec la CGT, des négociations sont en cours pour exiger la reconnaissance du travail, le respect des congés et des repos de cycle pendant les scrutins présidentiels et législatifs.

Toutes et tous on a bossé pendant la pandémie, nous assumons de nouveaux services et de nouvelles missions tous les jours.... Nous exigeons d'avoir une vraie reconnaissance de notre travail !

Cela passe par une augmentation générale des salaires. La CGT propose un salaire de base minimum au niveau du Smic réévalué à 2 000 € brut et la reconnaissance des qualifications.

L'heure est à l'élargissement de ces mobilisations pour gagner.

### La CGT propose:

- ▶ Une rémunération forfaitaire de base de 150 euros pour chaque tour de scrutin pour toutes et tous – les factrices et les facteurs, les personnels des PIC, pour tous les services arrières (cabine, manuts, préparateurs, chauffeurs...).
- ▶ En plus, pour la distribution, 1 heure supplémentaire de RC (payée ou rendue) pour 30 plis distribués.
- ▶ Aucune sécularité à la distribution les semaines de scrutin.
- ▶ La prise en compte dans le temps de travail des nouvelles activités et travaux supplémentaires.
- ▶ Le respect de la prise des jours de congés et des repos de cycle.

**SIGNONS MASSIVEMENT LA PÉTITION !**

**TOUS ENSEMBLE**  
réunissons-nous pour débattre et construire nos revendications et décider de l'action collective.



Fédération des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT  
254 Boulevard de l'Union - CS 20111 59030 Lille  
Cedex Tél 0320539305 / mail: courriercollectif59@gmail.com

## RÉUNION DE RENTRÉE



Le 30 septembre s'est déroulé une réunion de rentrée pour discuter et définir les stratégies à adopter pour continuer la lutte. En effet les salaires, l'inflation, la crise énergétique, l'inquiétude sur les retraites et l'assurance chômage (les motifs de colère sociale sont nombreux...) sont les grands sujets de combat.



## LES JEUNES DU COLLECTIF EN ACTION

## LES MEDIAPOSTIERS MOBILISÉS

LE 28 AVRIL 2022

Suite à l'annonce de la fermeture du site d'Ambouts Cappel, la CGT FAPT 59 a organisé un bureau d'embauche afin d'informer et de recueillir les CV et les coordonnées des salariés de Mediapost (filiale de la Poste) menacés de licenciement.

La CGT Fapt a demandé le reclassement des médiapostiers à la maison mère de la Poste dans toutes les branches postales (courrier, colis...).

Le dénouement a été favorable puisque les médiapostiers ont gardé leurs fonctions ou ont été reclassés.



Lors de notre Congrès Départemental, notre camarade Yohann Lecocq a été élu au collectif jeune.

Les jeunes sont essentiels à la vie syndicale de la CGT Fapt 59.

La commission exécutive départementale tenue le vendredi 16 juin dernier a validé la création de ce collectif après des mois de tests et de réunions de jeunes.

La dernière tentative de création il y a quelques années, par la précédente équipe dirigeante du SD, n'avaient pas aboutie faute de motivation des jeunes... Mais cette fois-ci, ils sont plus que jamais motivés : ateliers thématiques, cahier revendicatif, campagnes revendicatives...

L'animateur du collectif : Yohann Lecocq

La machine est lancée ! Alors n'hésitez pas à vous inscrire dans cette démarche qui concerne les plus jeunes d'entre nous, jusqu'à 35 ans.



## LA LIBERTÉ FÉMININE EN DANGER



Le droit des Femmes à disposer librement de leur corps, et donc l'IVG, doit devenir un droit constitutionnel.

Le 24 juin par une décision autant attendue que redoutée la Cour Suprême des Etats-Unis a mis fin à une jurisprudence vieille de plus de 50 ans qui protégeait fédéralement le droit à l'avortement. Toutes les institutions libres des Etats-Unis ont dénoncé l'interdiction immédiate de l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Cette dérive gouvernementale capitaliste d'extrémiste menace aussi le mariage gay et le droit à la conception.

Cette décision est une catastrophe pour les droits des femmes. La santé de milliers de femmes notamment les plus précaires issues des minorités est menacée. Comme le disait Simone Veil « Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à un avortement, il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame ».

Pourtant les Etats-Unis ne sont pas le seul pays où ce droit est bafoué. Aujourd'hui en Hongrie, Slovaquie, Pologne où les droits des femmes sont bafoués, comme les femmes ukrainienne réfugiées ne peuvent pas avorter, c'est aussi inadmissible. A l'inverse les Irlandaises, les argentines et les colombiennes obtiennent le droit à l'avortement.

En France, le délai légal a été porté de 12 à 14 semaines par la loi du 3 mars 2022 alors que les interventions se font générales avant

12 semaines. Pour autant, de nombreux centres prétextant que les gestes techniques seraient différentes fautes de formation et de matériel adapté. Mathilde PANOT, députée de la NUPPES, a déposé un projet visant à ce que ce droit soit inscrit dans la constitution. La montée de l'extrême droite et la présence de 89 député.e.s RN sont aussi une menace pour les droits des femmes.

**La CGT se battra sans relâche pour que l'IVG devienne un droit fondamental qui ne pourra plus être remis en cause.**

**Dans le monde du travail comme dans les sociétés, la CGT lutte contre toutes les formes de domination et dont nous nous battons pour que les femmes puissent disposer librement de leur corps.**

**La CGT Fapt 59 adresse notre solidarité internationale à toutes les femmes concernées par ce retour en arrière mais aussi à toutes les associations et tous les professionnels de santé qui luttent sans relâche pour ce droit sans cesse remis en cause par ces extrémistes religieux et politiques.**

## LA CGT FAPT 59

## MOBILISÉE AVEC COM'PLUS



Plusieurs rassemblements ont eu lieu à partir du 9 juin 2022

Les salariés de COM'plus se sont mobilisés contre le rachat de leur entreprise. Les 9, 10, 14 et 15 juin 2022, ils étaient à Croix devant leur lieu de travail ainsi que devant l'entreprise PARAGON et au tribunal de commerce afin de dire « NON » à PARAGON et ainsi conserver leur acquis et leurs emplois.

Suite à la décision du tribunal et la pression exercée par les salariés, c'est L'entreprise AMICIO qui a racheté COM'PLUS. C'est une vingtaine de salariés qui ont pu réintégrer l'entreprise.



## TRACT

**COM PLUS**

**PARAGON VEUT NOUS AVALER SANS RIEN DÉBOURSER**

En cette période d'incertitude pour les salariés de la défunte COM PLUS, aucune entreprise ne peut se prévaloir sous prétexte de rachat de détruire le peu d'acquis que nous avons gagnés et de diminuer le personnel voir plus.

Le 02 juin, les salariés ont débrayé, ce n'était qu'un avant-goût de ce qu'il va se passer :

Avant	Après
• Les pauses payées	• Pauses non payées
• Les CP d'ancienneté mieux calculés	• Fin des CP d'ancienneté
• Amplitude horaire entre 8h00 et 20h max.	• Amplitude horaire entre 6h00 et 22h00
• Prime	• Prime difficile à obtenir

Nous, les salariés de COM PLUS n'avons pas à payer les erreurs de la Direction. Trop souvent les élus CSE ont informé de la mauvaise gestion de la direction. La mauvaise gestion financière, économique, stratégique et humaine nous amène à réagir. Une autre voie est possible, celle du second reprenneur.

**LA BATAILLE DOIT CONTINUER, LA TRÈVE NE SERA SIGNÉE QUE LORSQUE NOS ACQUIS D'AUJOURD'HUI SERONT AINSI CEUX DE DEMAIN**

Paragon veut nous exploiter, mais aura des difficultés. L'assimilation sera terrible. Il risque de regretter s'il refuse de payer le salaire de COM PLUS. Le rachat de COM PLUS est un piège. PARAGON le veut comme consultant et pourra une fois de plus faire de l'argent sur notre dos.

Le gérant de COM PLUS prétend aujourd'hui faire tout pour nous, mais bien sûr, c'est son avenir qu'il assure. AMICIO a compris que nos ennemis viennent du gérant, à force de ne pas écouter les salariés, il ne sera pas de la partie.

De nous à l'instant, il nous envoie à l'importe où.

**ENSEMBLE COMBATTONS PARAGON**

**GRÈVE JEUDI 09 JUIN 2022, À PARTIR DE 09H00**  
274, BD CLÉMENTEAU 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

**COM PLUS**

**PARAGON : LE COMBAT CONTINUE !**

Une première bataille a eu lieu ce jeudi 09 juin 2022 devant les locaux de Paragon (Marcq-en-Barœul).

La majorité des salariés COM PLUS étaient présents.

**CET ÉLAN NE DOIT PAS S'ARRÊTER**

Après une prise de contact avec la DREH, il s'avère qu'un double discours est tenu entre les différents élus COM PLUS et PARAGON.

**Ils veulent nos clients, rien d'autres. On ne sera là certainement qu'un court moment.**

**LE MOUVEMENT CONTINUERA JUSQU'AU RETRAIT DE LEUR OFFRE.**

**UNE NOUVELLE JOURNÉE DE GRÈVE EST LANCÉE**

**ENSEMBLE CONTINUONS LE COMBAT**

**GRÈVE VENDREDI 10 JUIN 2022, À 09H00**  
274, BD CLÉMENTEAU 59700 MARCQ-EN-BARŒUL

**COM PLUS**

**PARAGON : 4ÈME ROUND DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE**

Ce mercredi 15 juin aura lieu l'audience pour la cession ou la liquidation de l'entreprise COM PLUS de Croix au tribunal de commerce de Lille.

Les salariés de COM PLUS se sont mobilisés à plusieurs reprises, les 02, 09, et 10 juin 2022 contre le rachat de l'entreprise par PARAGON.

Rappelons que PARAGON veut détériorer les conditions de travail, supprimer les pauses légales payées, modifier les calculs de congés d'ancienneté, aggraver l'amplitude horaire et appliquer leur convention collective qui ne s'applique pas au centre d'appels.

Les salariés veulent maintenir la pression avec deux dates de grève supplémentaire (les 14 et 15 juin). Suite à l'intervention des élus COM PLUS avec les élus PARAGON et leur direction, cette dernière a indiqué qu'elle ne souhaitait plus donner suite au rachat mais qu'elle ne pouvait pas se retirer légalement.

**LA PRESSION CONTINUERA JUSQU'À LA PRISE DE DÉCISION DU TRIBUNAL**

**DEUX NOUVELLES JOURNÉES DE GRÈVE SONT LANCÉES**

**ENSEMBLE CONTINUONS LE COMBAT**

**GRÈVE MARDI 14 ET MERCREDI 15 JUIN 2022, À PARTIR DE 08H00**  
TOUR MERCURE, 445 BD GAMBETTA, 59200 TOURCOING

# GRAND FORMAT



## LUTTER CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE ET LE RACISME



### ÉCONOMIE

#### LE RN NE FAIT PAS DE PROPOSITION CONCRÈTE

Sur les questions économiques, on y retrouve en pêle-mêle, des promesses tantôt adressées aux salariés (hausse du pouvoir d'achat, réduction de l'âge de départ à la retraite, ...), tantôt adressées au patronat et aux riches (baisse de l'impôt sur les sociétés, réduction des cotisations sociales des employeurs...). Mais sur le fond, les propositions du parti d'extrême droite s'inspirent d'une logique profondément patronale.

#### LES MENSONGES SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Le RN prétend vouloir améliorer le pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes principalement par trois moyens :

- une « prime de pouvoir d'achat », de l'ordre de 1 000 euros par an, sur les salaires et les retraites jusqu'à 1 500 euros nets par mois (soit 1,3 fois le Smic);
- une réduction de 10 % des trois premières tranches de l'impôt sur le revenu;
- la défiscalisation des heures supplémentaires

#### En réalité :

La défiscalisation des heures supplémentaires est un faux semblant du gain de pouvoir d'achat.

Ils ont voté contre l'augmentation du SMIC et le minimum retraite.

### PROPAGANDE



#### RÉSEAUX SOCIAUX, ATTENTION AUX PARTAGES !

Il est impossible de référencer tous les groupes et pages sur internet, Facebook ou Twitter liés à l'extrême-droite, ce qu'on appelle la « fachosphère ». Par ailleurs, cela fait longtemps qu'ils développent de véritables stratégies pour diffuser leurs idées d'extrême-droite sur les réseaux. La facilité des partages ou retweets est habituellement exploitée par la fachosphère, qui n'hésite pas à diffuser des reportages sur des luttes, des articles sur la défense du Code du travail ou contre l'impérialisme occidental, en apparence anodins. Mais cela fait connaître et donne de la légitimité à des comptes complotistes, négationnistes ou nationalistes.

#### DÉSINFORMATION

L'extrême droite a très tôt vu qu'Internet et les réseaux sociaux étaient de puissants supports pour leur propagande, et a donc mis en oeuvre un certain nombre de stratégies. Avant de les détailler, il est important de préciser que le sujet de cette fiche ne sera pas tant le RN (qui sans négliger Internet, met en oeuvre des campagnes de terrain, de proximité, sur le long terme) que la multitude de groupes qui compose la fachosphère.



### SOCIAL / TRAVAIL



#### LE RN HAÏT LE SYNDICALISME ET LES SYNDICALISTES

L'extrême droite ne défend pas les salariés, mais un capitalisme national. Si elle s'oppose à la loi Travail, c'est uniquement parce qu'elle souhaite des négociations de branches. Toutes les entreprises sur le territoire français seraient ainsi à « égalité », tandis que les entreprises implantées à l'étranger seraient taxées. Elle ne connaît pas le monde du travail, et n'a jamais aimé le syndicalisme, ni les syndicalistes. Elle rejette ce qu'elle ne maîtrise pas.

#### LES MENSONGES DU RN SUR LA « DÉFENSE » DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le RN s'inscrit dans la continuité et même l'aggravation des politiques à l'oeuvre de déconstruction de la Fonction publique. Son projet est d'essence libérale et populiste. Il ne répond ni aux besoins des usagers ni aux préoccupations des agents. Il est contraire aux valeurs fondatrices de la Fonction publique et de la République et fait fi de l'intérêt général. Il n'apporte pas de réponse de progrès au problème fondamental de la répartition inégale des richesses produites par le travail, et de leur contribution pérenne au financement des missions publiques permettant de satisfaire les besoins essentiels de la population.

### XÉNOPHOBIE



#### LES MENSONGES DU RN SUR L'IMMIGRATION

Les immigrés participent à la création des richesses et apportent aux pays d'accueil.

Les immigrés apportent avant tout la main d'œuvre dont l'économie a besoin. Par leur travail, ils participent à la création des richesses.

Le RN présente les choses comme si les immigrés prenaient de l'argent dans les caisses de l'État, sans y contribuer (...) Il ne dit jamais que les immigrés, comme les autochtones, paient l'impôt sous plusieurs formes »

#### LA RÉALITÉ DES IMMIGRÉS EN FRANCE

Les spécificités de la situation des réfugiés, qui demandent une prise en compte réelle, ne doivent pas conduire à rejeter les autres migrants, qui ne fuient « que » la misère et l'absence de perspectives chez eux. Chacun sait qu'aucun mur, aussi haut soit-il, qu'aucune loi, aussi restrictive soit-elle, n'empêcheront jamais un migrant de tenter sa chance ailleurs s'il n'a aucune perspective d'avenir pour lui et sa famille chez lui.

### INFO

#### RESPONSABILITÉ PÉNALE ET INTERNET

Une image ou un texte raciste, sexiste, antisémite, homophobe ou appelant à la haine, ce n'est pas une opinion ou de l'humour, mais un délit. Ce délit existe par la simple publication sur votre réseau social, même s'il s'agit du commentaire d'une autre personne. L'administrateur d'un compte ou d'un site est responsable de tout ce qui y est publié. Il faut donc être vigilant sur ses comptes personnels sur les réseaux sociaux... et bien sûr, sur le site Internet ou la page Facebook d'une organisation syndicale. Outre le fait que de telles publications

sont contraires à ce que porte la CGT en termes de solidarité et d'égalité des droits, elles peuvent donner une mauvaise image aux salariés, mais également entraîner des poursuites pénales ou des réactions de l'employeur. À l'inverse, il est possible de signaler à Facebook ou Twitter les pages ou comptes ouvertement racistes, antisémites, homophobes, sexistes, même si ces plateformes ont une politique insuffisante en la matière. Il existe également un portail gouvernementale (Pharos) qui surveille les publications internet et qui permet des signalements.



# VIE SYNDICALE

CRÉATION

## SECTIONS ORANGE

A la demande du syndicat départemental CGT Fapt 59, à l'initiative du Collectif Élection Orange, la création de trois nouvelles sections syndicales chez Orange, est inédite et nous pouvons même dire, historique.

Ces sections vont impulser un travail de proximité, un travail de terrain dans le but de renforcer la CGT chez Orange dans le Nord et donc au renforcement de notre CGT FAPT 59.



**Les syndiqués d'Orange Grand Stade (OGS) de Villeneuve d'Ascq se sont réunis le jeudi 7 août 2022 en congrès de section pour élire la première direction de celle-ci.**

- Les syndiqués présents ont élu au poste de :
- secrétaire de section : Alice Marchand
  - secrétaire à la Com : Christine Saint Cyr
  - secrétaire à l'Orga : Gervais Hedin
  - secrétaire au revendicatif : Ali Gribi



**Les syndiqués d'Orange de Dunkerque Mail se sont réunis le jeudi 7 août 2022 en congrès de section pour élire la première direction de celle-ci.**

- Les syndiqués présents ont élu au poste de :
- secrétaire de section : Hugues Uyttenhove
  - secrétaire à la Com : Thierry Lemierre
  - secrétaire à l'Orga : Pascal Guilbert
  - secrétaire au revendicatif : Nordine Afkhar



**Les syndiqués des boutiques Orange AD du Nord se sont réunis le jeudi 30 juin 2022 en congrès de section pour élire la première direction de celle-ci.**

- Les syndiqués présents ont élu au poste de :
- secrétaire de section : François Labou
  - secrétaire à la Com : Kevin Lheureux
  - secrétaire à l'Orga : Frédéric Verove
  - secrétaire au revendicatif : Hicham El Asri

## CONGRÈS DE SECTIONS :

### CONGRÈS DE LA PIC DE LESQUIN LE 20 MAI

Il fut riche en débat pour l'embauche, sur le pouvoir d'achat, sur l'augmentation des salaires, sur les collègues ayant des inaptitudes... La quasi-totalité des camarades ont participé aux débats pour apporter des réponses aux jeunes syndiqués sur les moyens d'obtenir des augmentations de salaires. Mathias DHELIN succède à Valérie DUTILLY comme secrétaire de section CGT PIC. Nous félicitons le nouveau secrétaire et sa nouvelle section CGT de la Pic.



### CONGRÈS DES RETRAITÉ(E)S LE 5 AVRIL

La section des retraités et ses syndiqués ont élu au poste de :

- secrétaire Générale : Dominique Declercq |
- secrétaire Revendicatif : Francis Legrand
- secrétaire à la Communication : Fabrice Rosenberg |
- secrétaire à l'Organisation : Louis Tenoglia
- à la vie de la section : Yvelise Descoux



## MANIFESTATION ET RASSEMBLEMENT RÉGIONALE

**29** SEPTEMBRE 2022  
Tou-te-s mobilisé-e-s pour :

- Augmentation des salaires
- SMIC à 2000 €
- 32 heures par semaine
- Retraite à soixante ans
- Égalité femmes/hommes

Jeudi 29 septembre 2022, journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire, pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux mais, aussi, contre la retraite à 65 ans, près de 200 manifestations programmées ont permis à plus de 250 000 personnes de se rassembler, partout en France.

6000 personnes étaient présentes à Lille.

La FAPT s'est rassemblée devant le conseil régionale à 11h afin d'y déposer ses revendications :

- Revalorisation immédiate du SMIC à 2000€ brut,
- Augmentation des salaires,
- 13ème mois,
- Création d'emplois par le passage aux 32 heures sans perte de salaire,
- Retraite à 60 ans pour tous,
- Égalité femmes/hommes.

Ensuite, nous avons convergé vers la manifestation à 14h30



## RASSEMBLEMENT A LA PIC

### LE 16 JUIN 2022 POUR L'URGENCE DE L'AUGMENTATION DES SALAIRES

Dans le cadre d'une intersyndicale à la PIC de Lesquin, les collègues et camarades CGT/SUD se sont rassemblés devant la PIC.

Les débats furent riches ainsi que les moments de convivialité. La revendication est l'urgence de l'augmentation des salaires descents avec la croissance fulgurante du pouvoir d'achat.



# À SUIVRE...

## DISPARITION DU TIMBRE ROUGE :

Le nouveau Service Postal J+3 en 2023 sera plus lent, plus cher, plus polluant...



Pour rappel en juillet 2021 lors de la réunion du comité de haut niveau, le Premier Ministre avait présenté des propositions pour compenser les missions de service public universel déléguées à La Poste. Ces décisions s'appuient sur les conclusions de rapport et de commission sénatoriale.

Les annonces par voie de presse de la suppression du timbre rouge (J+1) et la généralisation à J+3 ne sont donc pas une surprise.

Mais comme notre organisation l'a déjà écrit, ces annonces ne sont pas une réponse aux attentes de qualités et au développement du service public. Contrairement à ce que dit La Poste, inscrire le J+3 dans le contrat d'entreprise n'est pas une réponse appropriée aux attentes des usagers et clients.

Avant toute chose, cette annonce, sous couvert notamment d'une image écologique, est un choix stratégique qui vise à réduire les coûts pour augmenter la rentabilité financière au détriment du service public.

Financièrement, le Groupe La Poste n'a jamais fait autant de profits avec un chiffre d'affaires de 34,6 Md€ et un résultat net part du Groupe de plus de 2 Md€. Il faut rappeler que La Poste touche une compensation financière annuelle d'un milliard d'euros pour assurer ces missions de service public.

Les volumes courrier se sont maintenus en 2021. Le RE de la branche services courrier colis a financé et finance toujours les acquisitions du Groupe jusqu'au niveau mondial. La solidarité financière entre branche n'existe pas. Le financement des missions de services publics étant renvoyé à la solidarité fiscale. L'adage est bien connu mais toujours d'actualité « Il faut nationaliser les pertes et privatiser les profits ». La généralisation du J+3 modifie profondément le modèle industriel du traitement, de l'acheminement et de la distribution. Malgré la volonté affichée de maintenir la distribution 6 jours sur 7, une obligation de distribution du courrier à J+3 ne garantirait plus le passage quotidien du facteur. En effet cette mesure permettrait à La Poste de généraliser la mise en place de « la distribution pilotée » qui priorise la distribution du colis au détriment de la distribution quotidienne du courrier.

Le courrier sera distribué avec le colis. Dans le cas où l'utilisateur ou le client ne reçoit pas de colis, le courrier sera conservé 3 jours à la plateforme courrier avant d'être mis en distribution. Le positionnement du gouvernement accompagne La Poste dans son choix stratégique qui consiste à faire du colis la priorité de l'acheminement et le déclencheur de la distribution qui mettra en danger le métier de facteur (disparition de titulaire de tournée) et du rôle social du

facteur auquel postiers et usagers sont attachés. Le lien usagers/facteur est un élément fort, reconnu et apprécié de toutes et de tous. Il est évident qu'une telle restructuration du courrier qui prioriserait la productivité à la qualité de service entraînerait des conséquences lourdes sur l'emploi et les conditions de travail. Cette décision n'irait pas dans le sens de l'histoire d'un point de vue environnemental car il conforte au contraire le schéma « tout routier » à l'inverse d'un indispensable acheminement par le ferroviaire qui diminuerait véritablement les émissions de CO2. Au regard des évolutions technologiques et des enjeux climatiques, ces mesures font un sacré retour en arrière. Il est maintenant prouvé que le courrier papier, même si des améliorations sont possibles et nécessaires en termes d'acheminement, est beaucoup plus vertueux d'un point de vue écologique que la multiplication des data centers (Etude réalisée pour le Groupe La Poste par le cabinet Quantis et parue en 2020). Dans un contexte de forte inflation cette nouvelle gamme courrier augmentera les tarifs prioritaires fragilisant un peu plus les finances des usagers les plus fragiles. L'envoi du courrier va devenir un véritable produit de luxe. À l'heure du numérique et des moyens de communication instantanés, cette mesure serait un recul qui pénaliserait tous les usagers en premier lieu celles et ceux qui n'ont pas pour multiples raisons accès au numérique (Cf rapport défenseure des droits sur la dématérialisation). Elle ne va faire que renforcer la désaffection du courrier et amplifier le mouvement de baisse du trafic courrier qui contraint l'Etat à verser une aide compensatoire à La Poste.

## UNE VISION ARCHAÏQUE DE LA DIRECTION POSTALE III

La CGT a toujours revendiqué que les services publics devaient être considérés sous une approche solidaire fondée sur des valeurs d'égalité, porteuse de justice sociale et de péréquation tarifaire et territoriale, le plan stratégique 2025 ne permettra pas de répondre à ces exigences-là. Seul, le développement d'un service public postal refondé, remettant les usagers et les postiers au cœur de ses principes fondamentaux, redynamisera l'économie et répondra aux enjeux sociaux et environnementaux. Les nombreuses luttes qui s'expriment chaque jour dans les services de La Poste sur les salaires, les conditions de travail, l'emploi, le service public démontrent que les personnels remettent en cause les choix stratégiques de l'entreprise. La CGT Fapt 59 appelle à l'amplification des luttes pour le développement du Service Public, de l'emploi et des salaires. Le Service Public Postal appartient aux salariés et aux Usagers ! C'est ensemble, que nous devons décider de son avenir, pour construire le Service Public Postal du XXIème siècle dont nous avons besoin.

## LA NOUVELLE GAMME COURRIER : ÉPISODE 1



La nouvelle stratégie du Groupe la Poste et du gouvernement pour la mise en place de la nouvelle gamme courrier a plusieurs conséquences à la fois sur l'organisation du travail courrier donc sur le personnel et sur le service public postal donc sur les usagers. Le but est très clair pour Le groupe la Poste : augmenter les profits en supprimant les emplois (diminution des coûts salariaux...), en réduisant les coûts de fonctionnement (diminution du parc automobile afin de diminuer les coûts de location...) et en diminuant le service postal aux usagers.

L'organisation du travail pour les facteurs et les agents en PIC... sera continuellement en réorganisation cachée en passant par une distribution géographique plus vaste que les tournées actuelles ; en supprimant des centres courriers de proximités ; en changeant ou voir même en

supprimant les horaires pour les équipes en centre de tri la nuit ; en ne relevant plus tous les jours les boîtes ; en supprimant du personnel de plusieurs manières ...

Les usagers sont aussi dans le viseur du groupe la Poste en diminuant la distribution du courrier journalière ( mise en cause du rôle social du facteur ; moins de présence postale sur le territoire), en augmentant fortement les tarifs de la lettre rouge dématérialisée...

Tous ceux-ci pour une soit disant cause Environnementale qui est à l'inverse de l'urgence climatique (la lettre papier est moins polluante que la dématérialisation, la suppression du ferroviaire augmente le transport sur route donc l'émission du CO2...).

**La CGT est Totalement opposée à cette logique capitaliste et mets des propositions en débat tant sur les lieux de travail qu'en direction des populations. Tous ensemble, il est possible de construire un service public postale du 21ème siècle.**



**NICOLAS CHAMBRE**  
RESPONSABLE DE LA BRIGADE  
DE DÉPLOIEMENT

## DÉPLOIEMENT DE LA CGT FAPT 59

### Quel est le but de ces déploiements ?

Le but de ce déploiement est de préparer les élections du 05 au 08 Décembre 2022. J'ai demandé à Geoffrey de la communication de me créer une banderole avec un slogan et quelques images que je lui ai transmises. Ces déploiements permettent d'aller auprès des salariés afin de discuter avec eux autour d'un café et surtout en dehors de l'entreprise. Je me suis mis en relation avec le collectif Courrier Colis afin de s'organiser, pour qu'à chaque déploiement, une visite soit effectuée sur le site.

Ce déploiement permet de remonter les problèmes que rencontrent les salariés et également de syndiquer de nouveaux adhérents. Nous sommes le seul Syndicat à organiser ces actions, et cela plait aux salariés.

### Quel rôle joues-tu ?

Je ne suis pas seul dans la brigade, je suis accompagné de Yann ; de Patrick dit « Barbot » ; de Christian dit « Pépé » et de Christophe dit « Pinard » et souvent d'autres camarades comme Geoffrey pour alimenter le Facebook du Syndicat FAPT 59...

Sans eux la brigade n'existerait pas, nous sommes une équipe réactive et prête à être déployée sur chaque action, et à n'importe quelle heure.

### Où vas-tu ?

La brigade se déploie sur tout le département du Nord :

- La POSTE : courrier-colis, réseau, centre financier...
- Orange : Boutique, direction (OGS, Berlioz à valenciennes)
- Les entreprises privées (DUACOM, TÉLÉPERFORCE, COM'PLUS...)

Nous sommes allés soutenir pendant 3 jours les camarades grévistes du dépôt Total Energie de Dunkerque.

Début 2022, nous sommes allés soutenir un camarade facteur du Calvados devant la direction de la Poste à Montrouge.

## ÉLECTIONS CAP/CCP POSTE ET ORANGE DU 5 AU 8 DÉCEMBRE 2022

### Pourquoi voter ?



## JE VOTE POUR ÉLIRE MES REPRÉSENTANTS



### CAP

(Commissions Administratives Paritaires)

Elles concernent les agents fonctionnaires et se tiennent à la demande : de l'agent, de 50% des élus ou sur convocation de l'employeur. Elles statuent sur toutes les questions d'ordre individuel :

- Avancement de carrière,
- Mutation,
- Temps partiel,
- Promotion,
- Reclassement ou classification.

### CCP

(Commissions Consultatives Paritaires)

Elles concernent les salariés de droit privé et se tiennent à la demande du salarié, de 50% des élus ou sur convocation de l'employeur. Elles ont compétence pour toutes les questions d'ordre individuel :

- Litiges sur les régimes de travail,
- Litiges sur les promotions,
- Litiges sur les contrats de travail,
- Litiges divers.



Pour des élu(e)s CGT dans ces instances c'est la certitude que vos représentants se placeront toujours pour siéger du côté de l'intérêt des salariés, sans compromission avec les directions, afin de faire respecter nos droits !

Vos élus, avec l'implication qu'a toujours eue la CGT, défendront les salariés de droit privé et les fonctionnaires grâce à leur formation, à leur réseau et à leur compétence.

Cette élection servira également à mesurer la représentativité des différentes organisations syndicales dans les trois versants de la fonction publique, fonction publique - État, territoriale et hospitalière.

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE À LA POSTE

La CGT Fapt fédérale a signé l'accord sur l'égalité professionnelle Femme/Homme. L'égalité entre les femmes et les hommes est indispensable au progrès social. Laisser perdurer les inégalités, laisser s'exercer toutes les violences, c'est porter une responsabilité sur les fait que les idées rétrogrades progressent. La CGT a toujours fait de la question de cette égalité une priorité.

Dans la négociation, la CGT a fait une contre-proposition d'accord qui a surpris la direction par sa richesse et le nombre de rubriques abordées. Cette fois encore, nous avons obtenu quelques avancées non négligeables :

- La formation de toute la ligne RH, recruteurs et managers à l'égalité ainsi qu'à la lutte contre le sexisme.
- La mise à disposition d'une application d'auto-évaluation sur le sexisme et le harcèlement sexuel.
- Un jury de recrutement mixte.
- L'enquête sur deux métiers genrés pour identifier les freins à la mixité.
- Le maintien du salaire des postiers pendant le congé paternité.
- La création d'un groupe de travail pour la recherche des causes d'une accidentologie plus élevée chez les femmes.
- La formation d'une journée en présentiel des référents égalité CHSCT.
- La possibilité pour les femmes enceintes de télétravailler.
- L'accompagnement médico-social de la postière ou du postier victime de violence de la part d'un client et la protection fonctionnelle avec prise en charge des frais d'avocat et de procédure.
  - La Poste portera plainte en cas d'agression physique ou menace de mort en cas de refus d'acceptation de plainte ou si le postier(ère) ne veut pas porter plainte par peur de représailles.

Les mesures concernant les congés, la parentalité, les temps partiels, ou encore les violences intra-familiales sont reconduites.

LA CGT FAPT 59 ORGANISE UNE  
JOURNÉE D'ÉTUDE SUR  
L'ÉGALITÉ FEMME HOMME  
13 OCTOBRE 2022

FEMME  
=  
HOWWE

Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT  
254 boulevard de l'usine CS20111 59030 Lille cedex  
Tél : 03 20 53 93 05 / Site : fapt59.reference-syndicale.fr  
Mail : comm.faptcgt59@gmail.com

LA CGT VEUT DES MESURES PLUS OFFENSIVES EN TERMES D'EXPERTISE POUR ÉVALUER PLUS PRÉCISÉMENT LES PROBLÉMATIQUES D'ÉCART DE SALAIRE OU ENCORE D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE.

POUR CELA IL EST IMPÉRATIF D'ÉCHANGER, DE DÉBATTRE, AFIN DE CRÉER LES CONDITIONS D'UN RAPPORT DE FORCE QUI NOUS PERMETTRA DE GAGNER L'ÉGALITÉ PARTOUT, POUR TOUTES ET TOUS.

# Dans le prochain numéro



**ÉLECTION PROFESSIONNELLE**  
**CAP / CCP**  
**DU 5 AU 8 DÉCEMBRE 2022**